



PROGRAMME « Travail en hauteur & port du harnais »

OBJECTIFS : Connaître et appliquer les règles de conduite en sécurité relatives aux travaux en hauteur et port du harnais. Savoir utiliser et vérifier les E.P.I. et les équipements de « travaux en hauteur ». Acquérir les automatismes en prévention des risques, permettant d'effectuer les manœuvres en toute sécurité.

CONTENU DE FORMATION

PUBLIC CONCERNE : Toute personne devant effectuer des travaux en hauteur avec port d'un harnais de sécurité et des E.P.I. correspondants.

PRE REQUIS : Aucun.

DUREE : 1 jour(s) (1j = 7h)

DATE(S) & HORAIRES : A définir

LIEU : Dans une salle mise à votre disposition dans notre organisme ou dans votre établissement.

DELAI D'ACCES :

INTRA : 15 jours minimum entre la demande de date et la date réelle de formation.

INTER : se référer aux dates sur le site web.

Personnes en situation de handicap : ce délai est susceptible d'être allongé du fait de la mobilisation d'interlocuteurs adaptés.

EVALUATIONS ET VALIDATION :

EVALUATION: QCM de positionnement et de fin de formation. Mise en pratique du port du harnais et du travail en hauteur
VALIDATION DE STAGE : Attestation de fin de formation

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

1 minimum / 10 maximum

TARIF(S) JOUR HT :

950€

METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES :

Apports théoriques et pratiques, Mises en situation pratique, Présentation PPT - PSH : Pour connaître les modalités d'accès pour les PSH, veuillez contacter notre référent handicap: badina@audit-prevention.com. - Vous pouvez également consulter notre livret d'accueil PSH sur notre site internet.

Module 1 : La Réglementation

- Les lois, décrets, arrêtés, circulaires, les recommandations CNAMTS
- Les aspects juridiques (responsabilités, délits, droit de retrait ...).
- Le prêt d'un équipement de travail / l'utilisation d'un équipement de travail prêté : obligations réglementaires.
- Les interventions de prestataires extérieurs (entreprise utilisatrice, entreprise intervenante), les vérifications réglementaires.

Module 2 : La Prévention

- Les Enjeux – Les Acteurs
- Les accidents du travail (origines, gravité, statistiques ...)
- Identification des situations à risques

Module 3 : Les équipements de protection individuelle et collective

- Les E.P.I. contre les chutes de hauteur
- Les installations provisoires collectives et individuelles : L'utilisation en sécurité - Les vérifications - La conduite à tenir en cas d'accident.

Module 4 : Les accès en hauteur

- Les plates-formes individuelles roulantes (P.I.R.)
- Les échafaudages fixes et roulants.
- Les élévateurs de personnel PEMP.
- Les Escabeaux, les marchepieds, les échelles.

Module 5 : PRATIQUE - Mise en œuvre des EPI par les stagiaires

- Les EPI antichute – Harnais - Longes, antichute et connecteurs
- Analyse du travail à effectuer et l'accès au poste de travail
- La sécurisation pour tous - Analyse des points d'accès
- Les ancrages fixes en place et lignes de vie
- Différentes techniques de réalisation, ancrages mobiles
- Création de lignes de vie temporaires
- Les déplacements en fonction des différents supports
- Les déplacements horizontaux/verticaux

Intervenant : Consultant formateur spécialisé en prévention des risques professionnels diplômés et/ou certifié dans son domaine de compétence